



Non respect du contrat de travail ?

Par aurel63

Bonjour, je suis actuellement employé en temps qu'agent de sécurité sur mon contrat il est marqué que je suis "engager en qualité d'agent de sécurité, arrière caisse, inspecteur magasin, coefficient 130, niveau 3, échelons 1", mais depuis plusieurs mois il ne veut plus me faire travailler en magasin et me ballade de droite a gauche de jour comme de nuit, se que je voudrais savoir c'est si mon employeur a le droit de me changer de poste de travail alors que rien sur mon contrat ne stipule que je peut travailler de nuit ou alors être amené a changer de poste.

Merci pour votre aide.